



# EXFILO

L'expertise des finances locales

## CATALOGUE DES FORMATIONS EN FINANCES LOCALES

### EXFILO | CABINET D'EXPERTISE DES FINANCES LOCALES

Tél. : 01.83.62.86.35  
Fax : 01.83.62.86.34  
contact@exfilo.fr  
exfilo.fr

**SIÈGE**  
19 Avenue d'Italie  
75013 Paris

**DIRECTION SUD OUEST**  
6 rue Maurice Caunes  
31200 Toulouse

SARL au capital de 19 500 euros  
SIREN 530 160 795 RCS Paris

La société EXFILO est un cabinet de conseil en stratégie et d'aide à la décision, spécialisé en fiscalité et finances publiques locales, fondé en 2011. Nous attachons un soin particulier à proposer un accompagnement réactif, pédagogique et adapté aux problématiques propres de chaque collectivité afin d'apporter des réponses concrètes et applicables.

Fondé en 2011 par Pierre-Olivier HOFER, expert des finances locales depuis plus de 20 ans, EXFILO est composé d'une équipe de consultants disposant en moyenne de 12 années d'expérience dans le domaine, au sein de collectivités et de cabinets de conseils. Indépendant de tout autre acteur, intervenant exclusivement pour le secteur public, les consultants du cabinet EXFILO ont réalisé plus de 500 missions d'étude et d'assistance : notre savoir-faire et la qualité de nos travaux nous ont permis d'obtenir la certification ISQ-OPQCM reconnue par l'Etat depuis 2017, témoignage de notre professionnalisme.

Soucieux de partager notre savoir, nos missions d'études comportant une part de formation et mise à niveau de nos clients, et nous diffusons sur le « Blog des finances locales » ([blog.exfilo.com](http://blog.exfilo.com)) nos analyses sur l'actualité des finances publiques locales.

Fort de ces compétences, le cabinet EXFILO a décidé de mettre à disposition des acteurs locaux cette expertise, par le biais de formations. Celles-ci peuvent se dérouler sur nos sites de Paris et Toulouse, intra-muros dans la collectivité, ou par visioconférence. Elles sont toutes assurées par un consultant expérimenté du cabinet, vous permettant ainsi de bénéficier de retours d'expérience. Le catalogue ci-après présente quelques-unes de nos formations classiques. Nous sommes disponibles pour étudier avec vous des formations plus spécifiques.

Nous avons conçu ces formations comme un temps d'apprentissage, d'échange et de mise en pratique.

Pierre-Olivier HOFER  
Directeur associé

## TABLE DES MATIERES

<b>1. L'ACTUALITE DES FINANCES LOCALES .....</b>	<b>2</b>
<b>(PROJET DE LOI DE FINANCES ET LOI DE FINANCES).....</b>	<b>2</b>
<b>2. COMPRENDRE ET ANALYSER UN BUDGET .....</b>	<b>3</b>
<b>3. ELABORER LE BUDGET D'UNE COLLECTIVITE .....</b>	<b>3</b>
<b>4. ETABLIR UNE STRATEGIE FINANCIERE ET UNE ANALYSE FINANCIERE PROSPECTIVE .....</b>	<b>3</b>
<b>5. REALISER UNE ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE : GRILLE D'ANALYSE ET RATIOS .....</b>	<b>3</b>
<b>6. CONNAITRE LES RELATIONS FINANCIERES ET FISCALES COMMUNES – COMMUNAUTES.....</b>	<b>3</b>
<b>7. LA CLETC ET L'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES .....</b>	<b>3</b>
<b>8. LE SYSTEME DE LA FISCALITE PROFESSIONNELLE UNIQUE (FPU).....</b>	<b>3</b>
<b>9. LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>3</b>

# 1. L'ACTUALITE DES FINANCES LOCALES (PROJET DE LOI DE FINANCES ET LOI DE FINANCES)

## Objectifs

- ▶ Connaître les principales dispositions de la loi de finances concernant les collectivités
- ▶ Maîtriser et intégrer les nouvelles dispositions financières et fiscales
- ▶ Connaître le contexte financier

## Public concerné

- ▶ Élus, directeurs de collectivités, responsables financiers, secrétaires de mairie

Paris  
Toulouse  
Intramuros

1 jour

700 €TTC par  
participants  
Tarifs groupes

## Programme de la formation

### I. Le contexte national et européen

#### Le contexte national et européen

- ✓ La notion de déficit public et les engagements européen de l'Etat
- ✓ La présentation des comptes de l'Etat en une section de fonctionnement et d'investissement
- ✓ Contexte économique : évolution du PIB, inflation

#### La régulation de la dépense par la contractualisation

- ✓ La loi de programmation des finances publiques
- ✓ Les projections d'évolution de la dépense locale
- ✓ La contractualisation concerne toutes les collectivités

### II. Détail des différentes mesures de la LF et LFR ou PLF

- ✓ Ces points sont actualisés pour chaque loi examinée.

- ✓ En 2023 : décalage de la révision des valeurs locatives des particuliers, suppression de la CVAE et enjeux,
- ✓ Les collectivités compensées et prélevées
  - ✓ Mise en perspective
- ✓ L'incidence de la suppression de la TH sur les ressources et sur le potentiel financier

### III. La Dotation Globale de Fonctionnement

- ✓ Evolution de l'enveloppe et variables d'ajustements
- ✓ Concours financiers de l'Etat
- ✓ Zoom sur la DGF des communes : dotation forfaitaire et dotation de péréquation, quelles orientations ?
- ✓ Révision du critère longueur de voirie et enjeux
- ✓ Bilan et perspectives de la réforme de la dotation d'intercommunalité des EPCI

### IV. Les autres mesures de la loi de finances

- ✓ Nouvelles exonérations
- ✓ Versement transport

## 2. COMPRENDRE ET ANALYSER UN BUDGET

### Objectifs

- ▶ Savoir se repérer dans un document budgétaire
- ▶ Être capable d'identifier la situation financière de la collectivité
- ▶ Connaître les sources d'information publiques

### Public concerné

- ▶ Tout public, pas de prérequis.

Paris  
Toulouse  
Intramuros

1 jour

700 €TTC par  
participants  
Tarifs groupes

### Programme de la formation

#### I. Le déroulement de la préparation budgétaire

- ✓ Connaître le cadre budgétaire et comptable du secteur public local
- ✓ Budget, compte administratif et compte de gestion, les différents documents budgétaires,
- ✓ Les principes budgétaires et la séparation de l'ordonnateur et du comptable
- ✓ Le calendrier de la préparation budgétaire

#### II. La lecture d'un document budgétaire

- ✓ Se repérer dans l'organisation d'un document budgétaire
- ✓ Analyser la structure d'un budget et la présentation par fonction,
- ✓ Savoir calculer les soldes de gestion à partir des documents budgétaires,

**Exercice d'application : lecture et analyse d'un budget primitif et d'un compte administratif, évaluation de la situation financière d'une collectivité**

#### III. L'analyse de la situation financière

- ✓ Principes d'analyse financière
- ✓ Les ratios clés des collectivités locales
- ✓ Epargne brute et épargne nette
- ✓ La contrainte d'équilibre budgétaire
- ✓ Savoir trouver les informations publiques essentielles : que chercher et où le trouver ?

**Exercice d'application : récupération des comptes en ligne d'une collectivité et première analyse**

## 3. ELABORER LE BUDGET D'UNE COLLECTIVITE

### Objectifs

- ▶ Savoir préparer le montage du budget d'une collectivité
- ▶ Connaître les règles d'élaboration, de vote, de transmission et de contrôle du budget
- ▶ Identifier les marges de manœuvre et équilibrer un budget

### Public concerné

- ▶ Élus, directeurs de collectivités, responsables financiers, secrétaires de mairie

Paris  
Toulouse  
Intramuros

1/2 jour  
(3 heures)

350 €TTC par  
participants  
Tarifs groupes

### Programme de la formation

Exercice d'application : Monter et équilibrer le budget d'une commune

#### I. Le déroulement de la préparation budgétaire

- ✓ Connaître le cadre budgétaire et comptable du secteur public local
- ✓ Budget, compte administratif et compte de gestion, les différents documents budgétaires,
- ✓ Les principes budgétaires et la séparation de l'ordonnateur et du comptable
- ✓ Le calendrier de la préparation budgétaire

#### II. Elaborer un budget

- ✓ Le débat d'orientation budgétaire et le rapport,
- ✓ La maquette budgétaire
- ✓ Evaluer les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement
- ✓ Reprise des résultats et des restes à réaliser
- ✓ L'affectation du résultat
- ✓ Règle d'équilibre budgétaire

## 4. ETABLIR UNE STRATEGIE FINANCIERE ET UNE ANALYSE FINANCIERE PROSPECTIVE

### Objectifs

- ▶ Être en mesure de réaliser une analyse financière prospective
- ▶ Savoir élaborer un plan pluriannuel d'investissement (PPI)
- ▶ Se fixer des objectifs de gestion cohérents à moyen terme
- ▶ Savoir analyser la situation financière
- ▶ Prévoir le financement des investissements

### Public concerné

- ▶ Tout public, pas de prérequis.

Paris  
Toulouse  
Intramuros

1 jour

700 €TTC par  
participants  
Tarifs groupes

### Programme de la formation

#### I. Etablir les hypothèses prospectives du fonctionnement

- ✓ Réaliser une analyse rétrospective pour comprendre les évolutions passées et en déduire des conséquences pour le futur
- ✓ Déterminer les hypothèses d'évolution du fonctionnement
- ✓ Intégrer l'environnement national : connaissance de l'actualité, des perspectives d'évolution,
- ✓ Simuler les recettes : fiscalité, dotations, produit des services, ...
- ✓ Comprendre et anticiper l'évolution de la population légale

#### II. Définir des objectifs de gestion

- ✓ Définir un objectif global à moyen terme
- ✓ Quelles évolutions pour les recettes de gestion ? fiscalité, dotations, recettes des services...
- ✓ Quelles évolutions pour les dépenses de gestion ? frais généraux, dépenses de personnel,...
- ✓ Pourquoi établir un programme pluriannuel d'investissement ?

#### II. Construire une programmation des investissements

- ✓ Analyser le programme d'investissement et les coûts partis : la construction d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI)
- ✓ L'intégration des restes à réaliser et l'estimation des montants mandatés / la gestion en AP/CP
- ✓ Choix du financement des investissements

#### III. L'analyse de la situation financière prospective et les scénarios alternatifs

- ✓ Principes d'analyse financière
- ✓ Les ratios clés des collectivités locales
- ✓ Savoir définir une prospective financière équilibrée et tester les limites
- ✓ Choix dans les scénarios alternatifs : les variables d'équilibre
- ✓ La contrainte d'équilibre budgétaire
- ✓ Poser le bilan des scénarios prospectifs

**Exercice d'application** : financement d'un Plan pluriannuel sur 5 ans ; évolution de l'encours de la dette ; évolution du résultat reporté en fonctionnement

## 5. REALISER UNE ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE : GRILLE D'ANALYSE ET RATIOS

### Objectifs

- ▶ Être en mesure de réaliser une analyse financière rétrospective
- ▶ Être capable d'analyser la situation financière de la collectivité
- ▶ Savoir comparer sa collectivité et connaître les ratios clefs

### Public concerné

- ▶ Tout public, pas de prérequis.

Paris  
Toulouse  
Intramuros

1 jour

700 €TTC par  
participants  
Tarifs groupes

### Programme de la formation

#### I. L'analyse de l'équilibre général du budget

- ✓ Principes d'analyse financière
- ✓ Le nécessaire retraitement des données
- ✓ Préparer l'analyse : identifier les potentiels points à étudier pour pouvoir les creuser
- ✓ La rétrospective permet de contrôler et de comprendre
- ✓ La contrainte d'équilibre budgétaire
- ✓ Les ratios d'analyse et leur interprétation

#### II. L'analyse rétrospective du fonctionnement

- ✓ Analyser les charges de fonctionnement : quels objectifs et quels outils ?
- ✓ Avoir une double vue : comptable et politique
- ✓ L'analyse des recettes fiscales et la compréhension de leur évolution
- ✓ L'analyse de l'évolution des dotations perçues,
- ✓ Comprendre l'évolution et le calcul de la population légale

#### III. L'analyse des investissements

- ✓ Reconstruire des plans de financement a posteriori : le financement des investissements
- ✓ Les restes à réaliser, un impact sensible pour le futur
- ✓ Analyser la dette, encours et caractéristiques

#### IV. Etablir un benchmarking

- ✓ Savoir comparer la collectivité à d'autres : choix du panel de collectivités comparables
- ✓ Connaître les sources d'information officielles pour pouvoir se comparer

## 6. CONNAITRE LES RELATIONS FINANCIERES ET FISCALES COMMUNES - COMMUNAUTES

### Objectifs

- ▶ Connaître les relations fiscales et budgétaires au sein du bloc communal
- ▶ Maîtriser les outils fiscaux et budgétaires
- ▶ Maîtriser la démarche de Pacte Fiscal et Financier

### Public concerné

- ▶ Élus, directeurs de collectivités, responsables financiers, secrétaires de mairie.

Paris  
Toulouse  
Intramuros

1 jour

700 €TTC par  
participants  
Tarifs groupes

### Programme de la formation

#### I. La fiscalité locale et les évolutions attendues en 2021

- ✓ Fiscalité Professionnelle Unique et Fiscalité additionnelle
- ✓ La fiscalité mixte et les évolutions prévues en 2021 par la Loi de Finances

#### II. Le financement des transferts de compétence

- ✓ Le financement en fiscalité additionnelle
- ✓ Le financement en fiscalité professionnelle Unique
- ✓ La définition des Attributions de Compensation : le cadre fixé par l'article 1609 nonies C du C.G.I.
- ✓ La révision des Attributions de Compensation : une révision encadrée, les marges de manœuvre des Collectivités, la révision libre des A.C.

#### III. Les outils budgétaires au sein du bloc communal

- ✓ La Dotation de Solidarité Communautaire
- ✓ La répartition du F.P.I.C.
- ✓ Les Fonds de Concours en fonctionnement
- ✓ Les Fonds de Concours en investissement

#### IV. Les Pactes Fiscaux et Financiers (P.F.F.)

- ✓ Les objectifs d'un P.F.F. : répondre aux attentes des usagers, mutualiser le financement de projet, répondre aux enjeux de péréquation
- ✓ La méthode d'élaboration d'un P.F.F. : une définition partagée des ambitions et des projets
- ✓ Le P.F.F. : une boîte à outils au service d'un projet de territoire



## 7. LA CLETC ET L'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES

### Objectifs

- ▶ Connaître le fonctionnement de la CLECT : ses missions et ses prérogatives
- ▶ Maîtriser le processus d'évaluation des charges transférées
- ▶ Analyser les risques et recours existants

### Public concerné

- ▶ Élus, directeurs de collectivités, responsables financiers, secrétaires de mairie

Paris  
Toulouse  
Intramuros

1 jour

700 €TTC par  
participants  
Tarifs groupes

### Programme de la formation

#### I. Financement des charges transférées en fiscalité additionnelle et en fiscalité professionnelle unique

##### Connaître le cadre législatif et fiscal

- ✓ Le financement des compétences transférées en fiscalité additionnelle
- ✓ Le financement des compétences transférées en fiscalité professionnelle unique
- ✓ SPA et SPIC, même procédure ?
- ✓ L'harmonisation du financement des compétences et les dérogations possibles
- ✓ Les rapports obligatoires d'évaluation du coût net des compétences transférées

##### Les dispositions de l'article 1609 nonies C du code général des impôts

- ✓ L'évaluation des charges et recettes liées au service
- ✓ L'évaluation des charges et recettes liées à l'équipement
- ✓ Le rôle de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- ✓ Le calendrier de l'évaluation et l'intervention du Préfet
- ✓ L'impact du transfert sur la dotation d'intercommunalité de l'EPCI

#### II. L'évaluation du coût net des charges transférées

##### Les marges de manœuvre dans l'évaluation : quelles souplesses pour quels risques ?

- ✓ La difficulté liée à l'évaluation des équipements non amortissables
- ✓ La particularité de l'évaluation des zones d'activités économiques
- ✓ Les dépenses et recettes inscrites dans les comptes administratifs
- ✓ La prise en compte des charges indirectes
- ✓ La difficulté du cas des communes qui n'ont aucune dépense mais bénéficient du service
- ✓ La jurisprudence sur les recours
- ✓ La question du transfert des résultats des budgets annexes

##### Exercice d'application : évaluation du transfert d'une crèche

###### Les cas particuliers

- ✓ La restitution de compétences
- ✓ Zoom sur le cas particulier de l'évaluation suite à fusion d'EPCI
- ✓ L'incidence de l'évaluation en FPU sur le potentiel financier des communes et les dotations
- ✓ La révision des évaluations
- ✓ La retenue des dépenses d'investissement en section d'investissement

## 8. LE SYSTEME DE LA FISCALITE PROFESSIONNELLE UNIQUE (FPU)

### Objectifs

- ▶ Connaître et comprendre le fonctionnement de la FPU
- ▶ Maîtriser les enjeux de la fiscalité professionnelle unique
- ▶ Analyser l'impact du passage en FPU

### Public concerné

- ▶ Élus, directeurs de collectivités, responsables financiers, secrétaires de mairie

Paris  
Toulouse  
Intramuros

1 jour

700 €TTC par  
participants  
Tarifs groupes

### Programme de la formation

#### I. Les enjeux financiers fiscaux et budgétaires de la mise en place de la FPU

- ✓ L'article 1609 nonies C du CGI
- ✓ Les recettes fiscales transférées
- ✓ Le mécanisme de l'attribution de compensation et sa conséquence sur les équilibres financiers
- ✓ Les décisions et délibérations
- ✓ L'intérêt de la FPU : faciliter la prise de compétence

#### II. Les conséquences fiscales et les dotations

- ✓ L'harmonisation du taux de cotisation foncière des entreprises et l'impact sur le territoire
- ✓ L'harmonisation des bases minimum de CFE
- ✓ Les enjeux sur les autres recettes fiscales transférées
- ✓ L'impact du passage en FPU sur les dotations : dotation d'intercommunalité et dotations de péréquation des communes

#### II. L'évaluation du coût net des charges transférées

##### Les dispositions de l'article 1609 nonies C du code général des impôts

- ✓ L'évaluation des charges et recettes liées au service
- ✓ L'évaluation des charges et recettes liées à l'équipement
- ✓ Le rôle de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- ✓ Le calendrier de l'évaluation et l'intervention du Préfet
- ✓ L'impact du transfert sur la dotation d'intercommunalité de l'EPCI

##### Exercice d'application : évaluation du transfert d'une crèche

Prochaines sessions page 12.

## 9. LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

### Objectifs

- ▶ Connaître les modalités de calcul de la dotation globale de fonctionnement des communes et des EPCI
- ▶ Maîtriser les enjeux sur l'évolution des dotations
- ▶ Savoir analyser les critères de répartition

### Public concerné

- ▶ Élus, directeurs de collectivités, responsables financiers, secrétaires de mairie

Paris  
Toulouse  
Intramuros

1 jour

700 €TTC par  
participants  
Tarifs groupes

### Programme de la formation

#### I. La détermination de l'enveloppe nationale de la dotation globale de fonctionnement

- ✓ Historique des fonds de la DGF : un recyclage de compensations
- ✓ La structure de la dotation globale de fonctionnement
- ✓ Les variables d'ajustement en diminution
- ✓ Evolution des dotations de péréquation

#### II. Les critères de répartition de la DGF des communes et EPCI

- ✓ Calcul et détermination de l'effort fiscal
- ✓ Calcul et détermination du potentiel fiscal et financier
- ✓ *Focus : enjeux de changement de régime fiscal, de transfert de compétence et de fusion d'EPCI sur le potentiel financier des communes*
- ✓ Le coefficient d'intégration fiscale
- ✓ Le calcul et l'anticipation de la population légale
- ✓ Les autres critères pour les communes : longueur de voirie, nombre de logements sociaux, revenu par habitant,

#### II. Les composantes de la DGF des communes et EPCI

##### La décomposition et le calcul de la DGF des communes

- ✓ Dotation forfaitaire et population,
- ✓ Dotations de péréquation : dotation de solidarité urbaine et dotation de solidarité rurale,
- ✓ La contribution au redressement des finances publiques

##### La décomposition et le calcul de la DGF des EPCI

- ✓ Dotation d'intercommunalité : l'importance du potentiel fiscal et du CIF
- ✓ Que reste-il des incitations à la prise de compétence par l'augmentation de la DGF ?
- ✓ La dotation de compensation
- ✓ Focus : rappel des enjeux de la réforme de la dotation d'intercommunalité 2019 et perspectives d'évolution

Et d'autres formations peuvent être élaborées en fonction de vos besoins spécifiques :

- ▶ Mise en place et gestion des Autorisations de Programme / Crédit de Paiement
- ▶ Présentation et travaux pour le passage à la M57
- ▶ La fiscalité locale : comprendre et décomposer les bases d'imposition et les produits fiscaux, savoir lire et exploiter les états fiscaux, connaître les règles de liens
- ▶ ...

**Pour tout renseignement :**

[contact@exfilo.fr](mailto:contact@exfilo.fr)

01.83.62.86.35 (Paris) / 05.34.30.70.45 (Toulouse)



# EXFILO

L'expertise des finances locales

**EXFILO**

Cabinet d'expertise des finances locales

contact@exfilo.fr • Tél. : 01.83.62.86.35 • Fax : 01.83.62.86.34 • exfilo.fr

SARL au capital de 19 500 euros • SIREN 530 160 795 RCS Paris

--

**SIEGE**

19 Avenue d'Italie

75013 Paris

--

**DIRECTION SUD-OUEST**

6 rue Maurice Caunes

31200 Toulouse

--